



Merci de transmettre à vos collègues

SALAIRE DES FONCTIONNAIRES

FO rappelle ses revendications immédiates !

Le prochain rendez-vous salarial dans la fonction publique aura lieu jeudi 17 mars. Il s'inscrit dans le cadre du protocole d'austérité et de dérèglementation « PPCR » rejeté par les syndicats majoritaires CGT, FO, Solidaires mais adopté en force par le 1er ministre.

Rappelons que les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires (ainsi que la FSU dans 77 départements) avaient appelé à la grève le 26 janvier dans la fonction publique pour une nette augmentation des salaires.

La CFDT et l'UNSA avaient de leur côté dénoncé cette grève : « Rien à gagner, tout à perdre » disaient-ils.

La situation salariale des agents publics est dans le rouge !!!

6 ans de gel des traitements c'est sans précédent dans la Fonction publique, sans compter la répercussion à terme sur les pensions.

Le gouvernement reconnaît lui-même avoir fait ainsi 7 milliards d'économies sur le dos des fonctionnaires et agents publics... **Maintenant cela suffit !**

Lors de la réunion au ministère le 17 mars, FO rappellera ses revendications :

- rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2010, soit +8%
- attribution de 50 points d'indice pour tous

Pour FO, le dossier des carrières PPCR n'est pas clos (voir plus bas)

Salaires, allongement des carrières, emplois, restructurations permanentes, contre-réformes successives (territoriales et santé notamment), **cela suffit !**

Après le succès des manifestations du 9 mars, FO appelle tous les collègues à préparer la **grève interprofessionnelle jeudi 31 mars** pour le retrait du projet de loi El-Khomri, pour la défense du code du travail et des statuts, pour l'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé.

Tous en grève le jeudi 31 mars !

Pour le retrait de la « loi travail »,

pour la défense du code du travail, point d'appui pour faire aboutir l'ensemble de nos revendications !

Pour en savoir + : [Communiqué FO fonctionnaires](#)

Protocole PPCR Quelles conséquences graves pour le 1^{er} degré ?

Nous vous recommandons la lecture du dossier spécial de la FNEC FP FO pour comprendre quelles sont les conséquences désastreuses suite à l'application du protocole PPCR :

- 1 milliard d'euros d'économie sur les revenus des agents de l'Etat dès 2016 !
- « Revalorisation salariale »: le PPCR, c'est aussi le gel du point d'indice
- Au 1er janvier 2017 : avec l'avancement de carrière réduit à la seule ancienneté, c'est une perte d'au moins 25 000 euros !
- Un cadre pour disloquer le statut général, les statuts particuliers des PE, et les garanties collectives qui s'y rattachent

Pour en savoir + : [Dossier spécial PPCR](#)

Loi macron, Loi El Khomri, Réforme Territoriale, Loi de refondation de l'école, PPCR :
Autant de mesures placées sous le signe de l'austérité contre les droits collectifs, contre les services publics et ses fonctionnaires.

C'est bien la grève interprofessionnelle qui est à l'ordre du jour !

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant **FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !